

MÉMO TRI

TOUS
LES EMBALLAGES



réserve aux
EMBALLAGES
uniquement

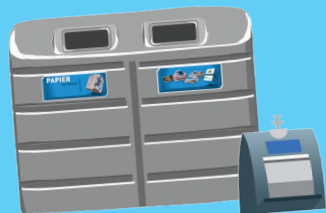
le petit +
Bien vider,
ne pas laver,
ne pas imbriquer.

LE VERRE



le petit +
Le verre se
recycle
à l'infini !

TOUS
LES PAPIERS



le petit +
Agrafes,
trombones et
spirales tolérés.

CONTACT : www.smectom.fr / 05 61 68 02 02



CITEO



LES EXCEPTIONS AU MÉMO TRI

> DES EMBALLAGES

- Les emballages des déchets dangereux chimiques de la maison



DÉCHÈTERIE



déchèterie

Pots de fleurs, jouets, objets en plastique...ce ne sont pas des emballages ! Donc ça ne va pas dans les contenants jaunes.

> DU VERRE

- Ampoules à filament, vaisselle (verre à boire, assiette, pot fleur)
- miroir

SE JETTENT À LA POUBELLE



- Ampoules basse consommation

BOITE RECYLUM

grandes surfaces,
magasins de bricolage,
ou en déchèteries



> DU PAPIER

- papiers alimentaires,
- lingettes,
- papier cadeau métallisé
- couvertures plastiques des cahiers

SE JETTENT À LA POUBELLE



L'AGGLO
Foix
Varilhes



COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES
Pays de
Mirepoix



PAYS
DE TARASCON
Communauté de communes

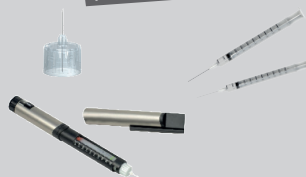


COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

LE BON TRI, C'EST AUSSI

LES DÉCHETS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

piquants, coupants et boîtes DASRI



pharmacie

LES DÉCHETS ORGANIQUES

de la cuisine et du jardin



LES TEXTILES

même troués et chiffonnés, conditionnés en sacs !



récup' textiles

...ET PLEIN D'AUTRES FILIÈRES DE RECYCLAGE SUR WWW.SMECTOM.FR